

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MILLERY (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21690133000011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE OULLINS

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : Commune De MILLERY (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	41
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	50
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	53
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	54
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	56
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	59
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	60
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	64
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	65
D2 - Arrêté et signatures	66

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 69133	MILLERY Commune De MILLERY	BP 2019
----------------------------	--------------------------------------	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 422
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	27
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE COMMUNE VALLEE DU GARON	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 647 179,00	4 810 845,00	1 044,54	932,15

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	701,80	839,00
2	Produit des impositions directes/population	348,04	464,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	775,19	1 020,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 325,57	262,00
5	Encours de dette/population	62,18	795,00
6	DGF/population	42,87	161,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	44,31 %	52,30 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	93,64 %	90,30 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	171,00 %	25,70 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	8,02 %	77,90 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 428 187,63	3 428 187,63
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 428 187,63	3 428 187,63

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 191 168,00	3 571 887,71
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 869 485,34	1 824 364,60
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 664 401,03
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 060 653,34	6 060 653,34
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		9 488 840,97	9 488 840,97

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	780 581,05	0,00	833 100,71	833 100,71	833 100,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 371 810,26	0,00	1 375 000,00	1 375 000,00	1 375 000,00
014	Atténuations de produits	291 912,24	0,00	286 803,00	286 803,00	286 803,00
65	Autres charges de gestion courante	532 678,47	0,00	570 435,36	570 435,36	570 435,36
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 976 982,02	0,00	3 065 339,07	3 065 339,07	3 065 339,07
66	Charges financières	19 860,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 460,76	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	96 580,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 098 882,78	0,00	3 103 339,07	3 103 339,07	3 103 339,07
023	Virement à la section d'investissement (5)	342 634,86		181 713,56	181 713,56	181 713,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	136 100,00		143 135,00	143 135,00	143 135,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		478 734,86		324 848,56	324 848,56	324 848,56
TOTAL		3 577 617,64	0,00	3 428 187,63	3 428 187,63	3 428 187,63

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 428 187,63
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	27 840,00	0,00	31 400,00	31 400,00	31 400,00
70	Produits services, domaine et ventes div	208 666,00	0,00	224 600,00	224 600,00	224 600,00
73	Impôts et taxes	2 572 815,00	0,00	2 721 279,00	2 721 279,00	2 721 279,00
74	Dotations et participations	408 414,64	0,00	399 609,00	399 609,00	399 609,00
75	Autres produits de gestion courante	20 782,00	0,00	17 042,00	17 042,00	17 042,00
Total des recettes de gestion courante		3 238 517,64	0,00	3 393 930,00	3 393 930,00	3 393 930,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 600,00	0,00	33 980,00	33 980,00	33 980,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 240 117,64	0,00	3 427 910,00	3 427 910,00	3 427 910,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	37 500,00		277,63	277,63	277,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		37 500,00		277,63	277,63	277,63
TOTAL		3 277 617,64	0,00	3 428 187,63	3 428 187,63	3 428 187,63

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 428 187,63
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	324 570,93
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	204 400,00	79 588,00	10 205,00	10 205,00	89 793,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 672 359,83	4 789 897,34	981 980,79	981 980,79	5 771 878,13
	Total des dépenses d'équipement	5 876 759,83	4 869 485,34	992 185,79	992 185,79	5 861 671,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	172 182,00	0,00	106 573,36	106 573,36	106 573,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	61 000,00		79 795,00	79 795,00	79 795,00
	Total des dépenses financières	233 182,00	0,00	191 968,36	191 968,36	191 968,36
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 109 941,83	4 869 485,34	1 184 154,15	1 184 154,15	6 053 639,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	37 500,00		277,63	277,63	277,63
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		6 736,22	6 736,22	6 736,22
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	37 500,00		7 013,85	7 013,85	7 013,85
	TOTAL	6 147 441,83	4 869 485,34	1 191 168,00	1 191 168,00	6 060 653,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 060 653,34
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	14 948,77	324 364,60	0,00	0,00	324 364,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	4 537 449,19	1 500 000,00	2 311 543,54	2 311 543,54	3 811 543,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 552 397,96	1 824 364,60	2 311 543,54	2 311 543,54	4 135 908,14
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	140 552,22	0,00	242 743,47	242 743,47	242 743,47
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	447 539,54	0,00	681 547,92	681 547,92	681 547,92
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	4 468,00	4 468,00	4 468,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	588 091,76	0,00	928 759,39	928 759,39	928 759,39
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 140 489,72	1 824 364,60	3 240 302,93	3 240 302,93	5 064 667,53

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	342 634,86		181 713,56	181 713,56	181 713,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	136 100,00		143 135,00	143 135,00	143 135,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		6 736,22	6 736,22	6 736,22
Total des recettes d'ordre d'investissement		478 734,86		331 584,78	331 584,78	331 584,78
TOTAL		5 619 224,58	1 824 364,60	3 571 887,71	3 571 887,71	5 396 252,31

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	664 401,03
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 060 653,34
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	324 570,93
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	833 100,71		833 100,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 375 000,00		1 375 000,00
014	Atténuations de produits	286 803,00		286 803,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	570 435,36		570 435,36
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	28 000,00	0,00	28 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	143 135,00	143 135,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		181 713,56	181 713,56
Dépenses de fonctionnement – Total		3 103 339,07	324 848,56	3 428 187,63

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 428 187,63
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 900,00	0,00	2 900,00
13	Subventions d'investissement	0,00	277,63	277,63
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	106 573,36	0,00	106 573,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 771 878,13		5 771 878,13
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	89 793,00	0,00	89 793,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	6 736,22	6 736,22
26	Participations et créances rattachées	2 700,00	0,00	2 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	79 795,00		79 795,00
Dépenses d'investissement – Total		6 053 639,49	7 013,85	6 060 653,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 060 653,34
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	31 400,00		31 400,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	224 600,00		224 600,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 721 279,00		2 721 279,00
74	Dotations et participations	399 609,00		399 609,00
75	Autres produits de gestion courante	17 042,00	0,00	17 042,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	33 980,00	277,63	34 257,63
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 427 910,00	277,63	3 428 187,63

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 428 187,63
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	242 743,47	0,00	242 743,47
13	Subventions d'investissement	328 832,60	0,00	328 832,60
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 811 543,54	0,00	3 811 543,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	6 736,22	6 736,22
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		143 135,00	143 135,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		181 713,56	181 713,56
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 383 119,61	331 584,78	4 714 704,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	664 401,03
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	681 547,92
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 060 653,34
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	780 581,05	833 100,71	833 100,71
60611	Eau et assainissement	9 000,00	11 000,00	11 000,00
60612	Energie - Electricité	135 000,00	155 000,00	155 000,00
60622	Carburants	6 700,00	9 000,00	9 000,00
60623	Alimentation	134 800,00	134 550,00	134 550,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	150,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	9 750,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 480,10	14 350,00	14 350,00
60633	Fournitures de voirie	11 000,00	15 000,00	15 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	6 320,00	4 600,00	4 600,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	15 000,00	12 000,00	12 000,00
6067	Fournitures scolaires	20 764,00	18 044,00	18 044,00
6068	Autres matières et fournitures	1 800,00	1 900,00	1 900,00
611	Contrats de prestations de services	48 654,00	59 904,80	59 904,80
6135	Locations mobilières	59 630,00	84 900,00	84 900,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 500,00	2 500,00	2 500,00
61521	Entretien terrains	12 700,00	15 500,00	15 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 420,00	35 000,00	35 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 800,00	14 000,00	14 000,00
61524	Entretien bois et forêts	8 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	80 300,00	80 000,00	80 000,00
6161	Multirisques	9 000,00	11 100,00	11 100,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	37 500,00	35 200,00	35 200,00
617	Etudes et recherches	2 600,00	2 650,00	2 650,00
6182	Documentation générale et technique	7 010,00	6 160,00	6 160,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 600,00	4 400,00	4 400,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 410,00	700,00	700,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	380,00	380,00	380,00
6231	Annonces et insertions	80,00	80,00	80,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 550,00	17 500,00	17 500,00
6237	Publications	9 530,00	11 500,00	11 500,00
6247	Transports collectifs	4 821,45	0,00	0,00
6256	Missions	740,00	1 390,00	1 390,00
6261	Frais d'affranchissement	7 700,00	8 100,00	8 100,00
6262	Frais de télécommunications	12 060,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	600,00	600,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 391,50	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	2 500,00	2 500,00
6288	Autres services extérieurs	150,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	3 100,00	3 200,00	3 200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 040,00	3 241,91	3 241,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 371 810,26	1 375 000,00	1 375 000,00
6331	Versement de transport	8 615,29	4 061,41	4 061,41
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 999,36	3 960,56	3 960,56
6333	Particip. employeurs format ^e prof. cont.	8 000,00	2 350,00	2 350,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 437,16	16 476,02	16 476,02
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 399,61	2 436,90	2 436,90
64111	Rémunération principale titulaires	561 543,79	590 604,02	590 604,02
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	14 115,72	14 209,48	14 209,48
64118	Autres indemnités titulaires	92 653,31	121 781,09	121 781,09
64131	Rémunérations non tit.	246 287,01	161 185,27	161 185,27
64138	Autres indemnités non tit.	3 616,32	32 410,32	32 410,32
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	8 944,00	8 944,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	158 263,62	156 245,55	156 245,55
6453	Cotisations aux caisses de retraites	188 877,95	192 328,67	192 328,67

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 106,64	9 673,60	9 673,60
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 309,48	10 980,00	10 980,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 085,00	2 000,00	2 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	413,00	413,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 000,00	8 280,00	8 280,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	2 800,00	2 800,00
6478	Autres charges sociales diverses	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6488	Autres charges	9 000,00	7 860,11	7 860,11
014	Atténuations de produits	291 912,24	286 803,00	286 803,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	94 539,24	91 157,00	91 157,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	197 373,00	195 646,00	195 646,00
65	Autres charges de gestion courante	532 678,47	570 435,36	570 435,36
6531	Indemnités	76 339,00	77 205,36	77 205,36
6532	Frais de mission	1 585,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	3 200,00	3 300,00	3 300,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 304,00	6 300,00	6 300,00
6535	Formation	764,00	800,00	800,00
6541	Créances admises en non-valeur	300,00	300,00	300,00
6553	Service d'incendie	68 042,00	71 695,00	71 695,00
65548	Autres contributions	52 828,00	62 304,00	62 304,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	25 000,00	25 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	8 300,00	6 000,00	6 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	312 816,47	315 031,00	315 031,00
65888	Autres	1 200,00	1 000,00	1 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 976 982,02	3 065 339,07	3 065 339,07
66	Charges financières (b)	19 860,00	28 000,00	28 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	26 227,88	30 016,49	30 016,49
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 367,88	-2 016,49	-2 016,49
67	Charges exceptionnelles (c)	5 460,76	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 460,76	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	96 580,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 098 882,78	3 103 339,07	3 103 339,07
023	Virement à la section d'investissement	342 634,86	181 713,56	181 713,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	136 100,00	143 135,00	143 135,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	136 100,00	143 135,00	143 135,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		478 734,86	324 848,56	324 848,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		478 734,86	324 848,56	324 848,56
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 577 617,64	3 428 187,63	3 428 187,63

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 428 187,63
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	8 165,34
Montant des ICNE de l'exercice N-1	10 181,83
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 016,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	27 840,00	31 400,00	31 400,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	17 840,00	20 000,00	20 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	10 000,00	11 400,00	11 400,00
70	Produits services, domaine et ventes div	208 666,00	224 600,00	224 600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 516,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 400,00	1 350,00	1 350,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	250,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	5 500,00	5 000,00	5 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	199 000,00	215 000,00	215 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	250,00	250,00
73	Impôts et taxes	2 572 815,00	2 721 279,00	2 721 279,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 453 205,00	1 539 013,00	1 539 013,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 500,00	1 500,00
73211	Attribution de compensation	465 353,00	468 933,00	468 933,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	404 925,00	452 862,00	452 862,00
73221	FNGIR	36 050,00	36 003,00	36 003,00
7336	Droits de place	3 400,00	3 500,00	3 500,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	9 272,00	9 468,00	9 468,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	100 000,00	110 000,00	110 000,00
7388	Autres taxes diverses	610,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	408 414,64	399 609,00	399 609,00
7411	Dotation forfaitaire	163 000,00	138 539,00	138 539,00
74121	Dotation de solidarité rurale	44 601,00	51 037,00	51 037,00
744	FCTVA	6 554,60	2 958,00	2 958,00
74718	Autres participations Etat	1 911,96	324,00	324,00
7478	Participat° Autres organismes	348,12	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	18 951,00	18 951,00	18 951,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	672,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	8 623,25	4 300,00	4 300,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 258,00	3 500,00	3 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	25 870,00	25 000,00	25 000,00
7488	Autres attributions et participations	133 624,71	155 000,00	155 000,00
75	Autres produits de gestion courante	20 782,00	17 042,00	17 042,00
752	Revenus des immeubles	20 782,00	16 542,00	16 542,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	0,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 238 517,64	3 393 930,00	3 393 930,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 600,00	33 980,00	33 980,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	300,00	300,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 600,00	33 680,00	33 680,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 240 117,64	3 427 910,00	3 427 910,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	37 500,00	277,63	277,63
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	27,63	277,63	277,63
797	Transferts charges exceptionnelles	37 472,37	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		37 500,00	277,63	277,63
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 277 617,64	3 428 187,63	3 428 187,63

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				3 428 187,63

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	204 400,00	10 205,00	10 205,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	120 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	84 400,00	10 205,00	10 205,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
119	Opération d'équipement n° 119 (5)	30 000,00	0,00	0,00
124	Opération d'équipement n° 124 (5)	6 480,00	0,00	0,00
144	Opération d'équipement n° 144 (5)	1 441,41	0,00	0,00
146	Opération d'équipement n° 146 (5)	40 266,24	0,00	0,00
149	Opération d'équipement n° 149 (5)	30 000,00	0,00	0,00
150	Opération d'équipement n° 150 (5)	48 995,43	0,00	0,00
151	Opération d'équipement n° 151 (5)	28 168,00	0,00	0,00
152	Opération d'équipement n° 152 (5)	52 300,00	0,00	0,00
156	Opération d'équipement n° 156 (5)	102 392,56	45 000,00	45 000,00
157	Opération d'équipement n° 157 (5)	36 000,00	0,00	0,00
158	Opération d'équipement n° 158 (5)	5 100 364,25	706 964,77	706 964,77
159	Opération d'équipement n° 159 (5)	79 595,94	0,02	0,02
160	Opération d'équipement n° 160 (5)	114 556,00	0,00	0,00
161	Opération d'équipement n° 161 (5)	1 800,00	0,00	0,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	0,00	79 682,00	79 682,00
163	Opération d'équipement n° 163 (5)	0,00	115 334,00	115 334,00
164	Opération d'équipement n° 164 (5)	0,00	35 000,00	35 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 876 759,83	992 185,79	992 185,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 900,00	2 900,00
10222	FCTVA	0,00	2 900,00	2 900,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	172 182,00	106 573,36	106 573,36
1641	Emprunts en euros	172 182,00	106 573,36	106 573,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	2 700,00	2 700,00
261	Titres de participation	0,00	2 700,00	2 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	61 000,00	79 795,00	79 795,00
Total des dépenses financières		233 182,00	191 968,36	191 968,36
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 109 941,83	1 184 154,15	1 184 154,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	37 500,00	277,63	277,63
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	27,63	277,63	277,63
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	27,63	277,63	277,63
	Charges transférées (9)	37 472,37	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	37 472,37	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	6 736,22	6 736,22
2313	Constructions	0,00	6 736,22	6 736,22
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		37 500,00	7 013,85	7 013,85
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 147 441,83	1 191 168,00	1 191 168,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	4 869 485,34
-----------------------------------	---------------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				6 060 653,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	14 948,77	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
1343	P.A.E. non transférable	14 948,77	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	229 635,00	229 635,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	-229 635,00	-229 635,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 537 449,19	2 311 543,54	2 311 543,54
1641	Emprunts en euros	4 537 449,19	2 311 543,54	2 311 543,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 552 397,96	2 311 543,54	2 311 543,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	588 091,76	924 291,39	924 291,39
10222	FCTVA	79 552,22	172 743,47	172 743,47
10226	Taxe d'aménagement	61 000,00	70 000,00	70 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	447 539,54	681 547,92	681 547,92
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	4 468,00	4 468,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	0,00	4 468,00	4 468,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		588 091,76	928 759,39	928 759,39
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 140 489,72	3 240 302,93	3 240 302,93
021	Virement de la sect° de fonctionnement	342 634,86	181 713,56	181 713,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	136 100,00	143 135,00	143 135,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	5 496,02	5 523,92	5 523,92
28031	Frais d'études	16 231,91	16 113,27	16 113,27
28051	Concessions et droits similaires	7 235,28	3 336,43	3 336,43
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	354,56	472,67	472,67
28128	Autres aménagements de terrains	1 653,20	4 066,97	4 066,97
281316	Equipements de cimetière	36,30	36,33	36,33
281571	Matériel roulant	13 600,45	13 600,46	13 600,46
281578	Autre matériel et outillage de voirie	12 323,32	13 579,97	13 579,97
28158	Autres installat°, matériel et outillage	43 025,05	45 892,83	45 892,83
28182	Matériel de transport	1 449,41	2 625,79	2 625,79
28183	Matériel de bureau et informatique	15 901,36	19 876,32	19 876,32
28184	Mobilier	6 013,32	6 165,85	6 165,85
28188	Autres immo. corporelles	12 779,82	11 844,19	11 844,19
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		478 734,86	324 848,56	324 848,56
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	6 736,22	6 736,22
2031	Frais d'études	0,00	6 736,22	6 736,22
TOTAL RECETTES D'ORDRE		478 734,86	331 584,78	331 584,78

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	5 619 224,58	3 571 887,71	3 571 887,71
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	1 824 364,60
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	664 401,03
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 060 653,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 119 (1)
LIBELLE : Revision du Plan Local d'Urbanisme

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		51 334,29	a 11 136,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	51 334,29	11 136,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	51 334,29	11 136,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 136,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 124 (1)
LIBELLE : Cablage batiments video surveillance

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		56 891,09	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 554,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	28 954,91	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	24 336,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	24 336,18	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 144 (1)
LIBELLE : Travaux divers 2015

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		715 400,98	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	19 312,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	19 312,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	153 196,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	11 445,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	46 644,54	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	48 952,54	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	31 662,56	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	14 491,24	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	542 892,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	539 528,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 364,08	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 146 (1)
LIBELLE : Etude de centralité et de programmation

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		123 295,98	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	123 295,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	123 295,98	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 149 (1)
LIBELLE : Acquisitions foncieres 2016

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		309 145,79	a 30 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	309 145,79	30 000,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	309 145,79	30 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 150 (1)
LIBELLE : Acquisitions materiel et mobilier 2017

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		73 763,63	a 31 000,66	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	828,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	828,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	72 935,63	31 000,66	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 361,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 189,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	1 270,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	6 468,00	31 000,66	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 397,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	35 329,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	17 169,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 749,97	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-31 000,66
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 151 (1)
LIBELLE : Travaux divers 2017

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		102 871,74	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 871,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	12 384,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	17 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	6 544,70	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	61 663,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 699,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 152 (1)
LIBELLE : Acquisitions foncieres 2017

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 164,61	a 49 500,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 164,61	49 500,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	20 543,41	49 500,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	621,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-49 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 156 (1)
LIBELLE : Eclairage public mise en conforme

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		91 246,56	a 11 649,00	45 000,00	b 45 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	91 246,56	11 649,00	45 000,00	45 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	91 246,56	11 649,00	45 000,00	45 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-56 649,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 157 (1)
LIBELLE : Amenagement de voirie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		95 377,93	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	95 377,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	72 954,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	6 460,89	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	13 262,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 158 (1)
LIBELLE : Réaménagement ilot du Sentier (Ecole mat-rest scol-amenag paysager)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		672 497,81	a 4 615 649,61	706 964,77	b 706 964,77	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	187 783,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	187 783,17	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	484 714,64	4 615 649,61	706 964,77	706 964,77	0,00
2313	Constructions	484 714,64	4 615 649,61	706 964,77	706 964,77	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 1 824 364,60	d 2 311 543,54
13	Subventions d'investissement	324 364,60	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	94 729,60	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	229 635,00
1348	Autres fonds non transférables	229 635,00	-229 635,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00	2 311 543,54
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	2 311 543,54
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 186 706,24
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 159 (1)
LIBELLE : Acquisitions matériel et mobilier 2018

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		52 711,75	a 11 496,00	0,02	b 0,02	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	960,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	960,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 711,75	10 536,00	0,02	0,02	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	12 409,88	1 046,50	0,02	0,02	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	5 399,90	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	9 410,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	25 897,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 345,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 648,78	4 089,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 496,02
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 160 (1)
LIBELLE : Travaux divers 2018

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		111 274,04	a 29 466,07	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	111 274,04	29 466,07	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	44 980,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	26 509,66	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	7 185,60	13 512,07	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	9 655,98	2 550,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	22 942,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	13 404,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-29 466,07
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 161 (1)
LIBELLE : Acquisitions foncières

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)
LIBELLE : Acquisitions matériel et mobilier 2019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	79 682,00	b 79 682,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	4 212,00	4 212,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	4 212,00	4 212,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	75 470,00	75 470,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	10 970,00	10 970,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-79 682,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 163 (1)
LIBELLE : Travaux divers 2019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	115 334,00	b 115 334,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	115 334,00	115 334,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	16 800,00	16 800,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	3 034,00	3 034,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-115 334,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 164 (1)
LIBELLE : Anneau historique centre bourg

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	35 000,00	b 35 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-35 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	222 707	33 732	0	258 810	11 500	6 800	0	0	0	650 604	0	1 184 154
- Equipements municipaux (2)		33 732	0	258 810	11 500	6 800	0	0	0	650 604	0	981 981
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 205
- Opérations financières	222 707											222 707
Dépenses d'ordre	7 014											7 014
Total dépenses de l'exercice	229 721	33 732	0	258 810	11 500	6 800	0	0	0	650 604	0	1 191 168
RAR N-1 et reports	159 088	26 655	0	3 957 300	17 494	5 400	0	0	0	703 550	0	4 869 485
Total cumulé dépenses d'investissement	388 809	60 387	0	4 216 110	28 994	12 200	0	0	0	1 354 154	0	6 060 653
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 571 888	-229 635	0	229 635	0	0	0	0	0	0	0	3 571 888
RAR N-1 et reports	2 164 401	229 635	0	94 730	0	0	0	0	0	0	0	2 488 766
Total cumulé recettes d'investissement	5 736 289	0	0	324 365	0	0	0	0	0	0	0	6 060 653

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 218 052	896 215	39 294	852 547	133 652	91 264	6 000	14 850	0	176 314	0	3 428 188
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 218 052	896 215	39 294	852 547	133 652	91 264	6 000	14 850	0	176 314	0	3 428 188
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 163 146	23 000	3 500	215 000	13 700	0	0	0	7 842	2 000	0	3 428 188
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	3 163 146	23 000	3 500	215 000	13 700	0	0	0	7 842	2 000	0	3 428 188

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		388 809	60 387	0	4 216 110	28 994	12 200	0	0	0	1 354 154	0	6 060 653
Dépenses réelles		381 795	60 387	0	4 216 110	28 994	12 200	0	0	0	1 354 154	0	6 053 639
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	79 795	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79 795
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 900
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	106 573	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 573
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	89 793	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89 793
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	2 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 700
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		100 034	60 387	0	4 216 110	28 994	12 200	0	0	0	1 354 154	0	5 771 878
119	Revision du Plan Local d'Urbanisme	0	11 136	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 136
124	Cablage batiments video surveillance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
144	Travaux divers 2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
146	Etude de centralité et de programmation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
149	Acquisitions foncieres 2016	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
150	Acquisitions materiel et mobilier 2017	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 001	0	31 001
151	Travaux divers 2017	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
152	Acquisitions foncieres 2017	49 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 500
156	Eclairage public mise en conformite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 649	0	56 649

MILLERY - Commune De MILLERY - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
157	Amenagement de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
158	Réaménagement ilot du Sentier (Ecole mat-rest scol-amenag paysager)	0	0	0	4 177 760	0	0	0	0	0	1 144 854	0	5 322 614
159	Acquisitions matériel et mobilier 2018	0	2 007	0	0	4 090	5 400	0	0	0	0	0	11 496
160	Travaux divers 2018	0	13 512	0	0	13 404	0	0	0	0	2 550	0	29 466
161	Acquisitions foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
162	Acquisitions matériel et mobilier 2019	10 000	25 732	0	33 350	2 500	6 800	0	0	0	1 300	0	79 682
163	Travaux divers 2019	10 534	8 000	0	5 000	9 000	0	0	0	0	82 800	0	115 334
164	Anneau historique centre bourg	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 000	0	35 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>7 014</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>7 014</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>278</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>278</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>6 736</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>6 736</i>

RECETTES													
Total recettes investissement		5 071 888	0	0	324 365	0	0	0	0	0	0	0	5 396 252
Recettes réelles		4 740 303	0	0	324 365	0	0	0	0	0	0	0	5 064 668
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	924 291	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	924 291
13	Subventions d'investissement	4 468	0	0	324 365	0	0	0	0	0	0	0	328 833
16	Emprunts et dettes assimilées	3 811 544	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 811 544
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

MILLERY - Commune De MILLERY - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	331 585	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	331 585
021	Virement de la sect° de fonctionnement	181 714	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 714
040	Opérat° ordre transfert entre sections	143 135	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 135
041	Opérations patrimoniales	6 736	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 736

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 218 052	896 215	39 294	852 547	133 652	91 264	6 000	14 850	0	176 314	0	3 428 188
Dépenses réelles		893 203	896 215	39 294	852 547	133 652	91 264	6 000	14 850	0	176 314	0	3 103 339
011	Charges à caractère général	43 630	133 540	1 940	346 674	62 140	64 850	0	14 850	0	165 477	0	833 101
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 440	672 570	37 354	505 873	71 512	26 414	0	0	0	10 837	0	1 375 000
014	Atténuations de produits	286 803	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	286 803
022	Dépenses imprévues	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
65	Autres charges de gestion courante	474 330	90 105	0	0	0	0	6 000	0	0	0	0	570 435
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	28 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 000
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		324 849	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	324 849
023	Virement à la section d'investissement	181 714	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 714
042	Opérat° ordre transfert entre sections	143 135	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 135
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		3 163 146	23 000	3 500	215 000	13 700	0	0	0	7 842	2 000	0	3 428 188
Recettes réelles		3 162 868	23 000	3 500	215 000	13 700	0	0	0	7 842	2 000	0	3 427 910
013	Atténuations de charges	11 400	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 400

MILLERY - Commune De MILLERY - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
70	Produits des services, du domaine, vente	1 600	3 000	0	215 000	5 000	0	0	0	0	0	0	224 600
73	Impôts et taxes	2 717 779	0	3 500	0	0	0	0	0	0	0	0	2 721 279
74	Dotations et participations	399 609	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	399 609
75	Autres produits de gestion courante	500	0	0	0	8 700	0	0	0	7 842	0	0	17 042
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	31 980	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	0	33 980
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		278	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	278
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	278	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	278
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 450 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 450 500,00									
00000177322	CRCAM CE	28/02/2008		15/03/2008	300 000,00	F		4,690	4,694		A	X Echéance constante		A-1
00000177412	CRCAM CE	06/02/2008		15/03/2008	510 500,00	F		4,690	4,694		A	X Echéance constante		A-1
809/814	AGENCE FRANCE LOCALE	28/11/2018		20/09/2019	1 500 000,00	F		1,550	1,559		T	X Echéance constante		A-1
A0109C35	CAISSE EPARGNE DE LYON	25/02/2010		25/06/2010	140 000,00	F		3,450	3,210		A	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

MILLERY - Commune De MILLERY - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 450 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		274 941,76					106 573,36	24 296,50	0,00	8 165,34
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		274 941,76					106 573,36	24 296,50	0,00	8 165,34
00000177322		0,00	A-1	96 763,76	3,17	F		4,694	22 554,06	4 538,22	0,00	2 765,01
00000177412		0,00	A-1	164 659,67	3,17	F		4,694	38 379,49	7 722,54	0,00	4 705,13
809/814		0,00	A-1	0,00	20,42	F		1,559	32 121,48	11 562,88	0,00	695,20
A0109C35		0,00	A-1	13 518,33	0,00	F		3,210	13 518,33	472,86	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MILLERY - Commune De MILLERY - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		274 941,76					106 573,36	24 296,50	0,00	8 165,34

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	274 941,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300.00 €	26-03-2009

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agenc amenag batiments install	20	26/03/2009
L	Appareil de nettoyage	10	26/03/2009
L	Autre materiel	10	26/03/2009
L	Autres agenc amenag terrains	30	26/03/2009
L	Camions - autres engins	10	26/03/2009
L	Equipement de cuisine	10	26/03/2009
L	Equipement mobilier urbain	10	26/03/2009
L	Install appareil de chauffage	10	26/03/2009
L	Logiciels	3	26/03/2009
L	Materiel informatique	5	26/03/2009
L	Mobilier et materiel pedgogique et sportif	15	26/03/2009
L	Plantations	20	26/03/2009
L	Voitures	8	26/03/2009
L	2051 Concession et droits similaires	3	26/03/2009
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	26/03/2009
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	30	26/03/2009
L	2152 Installations de voirie	10	26/03/2009
L	2182 Matériel de transport	8	26/03/2009
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	26/03/2009
L	Autre materiel outill voirie	8	19/01/2012
L	Autres immobilisations incorporelles	5	19/01/2012
L	Autres install, materiel outill techniques	8	19/01/2012
L	Frais de recherche et developp	5	19/01/2012
L	Frais d'etude non suivis de realisation	5	19/01/2012
L	Frais insertion non suivis de travaux	5	19/01/2012
L	Materiel roulant de voirie	10	19/01/2012
L	2031 Frais d'études	5	19/01/2012
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	19/01/2012
L	2033 Frais d'insertion	5	19/01/2012
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10	19/01/2012
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	8	19/01/2012
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	8	19/01/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		189 545,99	I 189 545,99
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		106 573,36	106 573,36
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	106 573,36	106 573,36
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		82 972,63	82 972,63
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	2 900,00	2 900,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	277,63	277,63
020	Dépenses imprévues	79 795,00	79 795,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	189 545,99	4 869 485,34	0,00	5 059 031,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		572 060,03	III 572 060,03
Ressources propres externes de l'année (a)		247 211,47	247 211,47
10222	FCTVA	172 743,47	172 743,47
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	70 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	4 468,00	4 468,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		324 848,56	324 848,56
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	5 523,92	5 523,92
28031	<i>Frais d'études</i>	16 113,27	16 113,27
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	3 336,43	3 336,43
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	472,67	472,67
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	4 066,97	4 066,97
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	36,33	36,33
281571	<i>Matériel roulant</i>	13 600,46	13 600,46
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	13 579,97	13 579,97
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	45 892,83	45 892,83
28182	<i>Matériel de transport</i>	2 625,79	2 625,79
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	19 876,32	19 876,32
28184	<i>Mobilier</i>	6 165,85	6 165,85
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	11 844,19	11 844,19
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	181 713,56	181 713,56

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	572 060,03	1 824 364,60	664 401,03	681 547,92	3 742 373,58

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 059 031,33
Ressources propres disponibles	IV	3 742 373,58
Solde	V = IV – II (6)	-1 316 657,75

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 870 056,50	1 692 767,50										22 152,59	43 148,24	
CITE NOUVELLE HLM	2013	X Echéance constante	Acquisition foncière en vue acquis en vefa 16 logt Coutagnieres	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	304 000,00	282 712,64	44,42	A	F	1,850	F	1,350	-		3 816,62	4 607,28		
CITE NOUVELLE HLM	2013	X Echéance constante	Acquisition en vefa de 16 logt les Coutagnieres	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	324 500,00	290 515,04	34,42	A	F	1,850	F	1,350	-		3 921,95	6 548,19		
CITE NOUVELLE HLM	2013	X Echéance constante	Acquisition en vefa 3 logt les coutagnieres	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	153 000,00	136 115,63	34,42	A	F	1,050	F	0,550	-		748,64	3 537,36		
CITE NOUVELLE HLM	2013	X Echéance constante	Acquisition foncière en vue acquis en vefa 3 logt les Coutagnieres	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	67 000,00	61 295,88	44,42	A	F	1,050	F	0,550	-		337,13	1 204,24		
ICF SUD EST MEDITERRANEE SA HLM	2011	X Echéance progressive	Construction 7 logt reidence le faubourg des lys	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	336 770,00	287 041,91	26,92	A	R	2,350	R	1,350	-		3 875,07	8 503,97		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ICF SUD EST MEDITERRANEE SA HLM	2011	X Echéance progressive	Construction 6 logt residence le faubourg des lys	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	159 924,50	132 706,81	21,92	A	R		2,880	R		1,880	-		2 494,89	4 665,28
ICF SUD EST MEDITERRANEE SA HLM	2011	X Echéance progressive	Construction 6 logt Residence le Faubourg des Lys	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	73 387,50	60 007,53	21,92	A	R		2,350	R		1,350	-		810,10	2 242,34
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	Acquis en VEFA 6 logt PLAI- les coteaux 14 rue du 8 mai 1945 Millery	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	229 689,50	0,00	41,33	A	R		0,550	R		0,000	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	Acquis de 11 logt PLUS- Les coteaux 14 rue du 8 mai 1945 Millery	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	234 690,00	0,00	61,33	A	R		1,080	R		0,000	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	Acquis en VEFA 11 logt PLUS - Les Coteaux 14 rue du 8 mai 1945 Millery	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	369 387,50	0,00	41,33	A	R		1,350	R		0,000	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE RHONE ALPES HLM	2020	X Echéance constante	Acquisition en VEFA 6 logt PLAI- les coteaux 14 rue du 8 mai 1945	C.AISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	120 461,00	0,00	61,33	A	R		1,080	R		0,000	A-1		0,00	0,00
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	constr 2 logt PLS le triangle d'or Rue de la haute valois	CREDIT COOPERATIF	29 249,50	21 297,08	9,67	T	F		3,850	F		3,850	-		794,42	1 781,62
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Acquisition fonciere const 7 logt le triangle d'or 1 rue de la haute valois	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	153 315,00	142 579,23	44,58	A	R		1,850	R		1,350	-		1 924,82	2 323,57
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Acquis fonciere constr 2 logt le triangle d'or 1 rue de la haute valois	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	36 901,00	33 759,38	44,58	A	R		1,050	R		0,550	-		185,68	663,25
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Construction 2 logt le triangle d'or 1 rue de la haute vallois	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	36 602,00	32 562,77	34,58	A	R		1,550	R		0,550	-		179,10	846,24

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Constr 2 logt PLS Le triangle d'or rue de la haute valois	CREDIT COOPERATIF	30 443,50	21 463,44	9,67	T	R		2,360	R		2,360	-		489,58	1 926,30
RHONE SAONE HABITAT	2013	X Echéance constante	Construction 7 logt Le triangle d'or 1 rue de la haute valois	CAISSE DES DEPOTS FONDS D EPARGNE	210 735,50	190 710,16	34,58	A	R		1,850	R		1,350	-		2 574,59	4 298,60
TOTAL GENERAL					2 870 056,50	1 692 767,50											22 152,59	43 148,24

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	65 300,83
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	130 869,86
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	196 170,69
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 427 910,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,72
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	9	Subvention	ECOLE DE MUSIQUE- MUSIQUE A MILLERY	Association	21 700,00
6574	13	Subvention	TENNIS DE TABLE RHONE GARON	Association	1 450,00
6574	50	Subvention	STE DE CHASSE	Association	200,00
6574	2	Subvention	AMICALE SAPEURS POMPIERS	Association	400,00
6574	15	Subvention	JUDO CLUB DE MILLERY	Association	1 000,00
6574	35	Subvention	LIRE ET FAIRE LIRE DANS LE RHONE	Association	400,00
6574	48	Subvention	MFR DES 4 VALLEES	Autre personne de droit privé	90,00
6574	37	Subvention	FIL O BEBES	Association	5 000,00
6574	32	Subvention	ASSOC MEDECINS DE GARDE DU SUD OUEST LYONNAIS	Association	868,00
6574	77	Subvention	PARENT Sandrine	Personne physique	500,00
6574	78	Subvention	JEUNES SAPEURS POMPIERS GIVORS GRIGNY	Association	500,00
6574	21	Subvention	R A M I	Etablissement de droit public	12 067,00
6574	73	Subvention	AXION	Association	700,00
6574	74	Subvention	MFR VILLIE MORGON	Autre personne de droit privé	90,00
6574	30	Subvention	ASSOC INTER ACCUEIL PETITE ENFAN	Association	29 793,00
6574	24	Subvention	U S M V Union Sportive Millery	Association	8 000,00
6574	75	Subvention	MFR ANSE	Autre personne de droit privé	90,00
6574	76	Subvention	APEL ST VINCENT	Association	200,00
6574	28	Subvention	THALEIAS	Association	1 150,00
6574	8	Subvention	CLUB DE L AMITIE	Association	1 000,00
6574	51	Subvention	SLB SUD LYONNAIS BASKET	Association	4 500,00
6574	45	Subvention	ECOLE VIVANTE	Association	200,00
6574	6	Subvention	CHAMBRE DES METIERS DU RHONE	Autre personne de droit privé	720,00
6574	44	Subvention	CLUB BOULISTE	Association	2 100,00
6574	57	Subvention	MFR SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET	Association	90,00
6574	56	Subvention	RESTAURANTS DU COEUR	Association	1 000,00
6574	55	Subvention	UN MUNDO DE JOGO	Association	300,00
6574	37	Subvention	CHILOE MILLERY	Association	800,00
6574	26	Subvention	PATRIMOINE ET TRADITIONS	Association	600,00
6574	18	Subvention	MILLERY FAMILLES	Association	84 396,00
6574	5	Subvention	AIDE FAMILIALE A D M R	Association	12 000,00
6574	41	Subvention	O G E C	Association	62 414,00
6574	17	Subvention	MAISON ENFANCE JEUNES CULTURE	Association	60 713,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	2,46	9,46	8,56	0,80	9,36
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif de 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1ere cl	C	2,00	0,86	2,86	2,86	0,00	2,86
Adjoint administratif ppal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
Attaché	A	1,00	1,60	2,60	1,80	0,80	2,60
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	2,35	14,35	13,35	1,00	14,35
Adjoint technique	C	2,00	1,49	3,49	3,49	0,00	3,49
Adjoint technique 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2e cl	C	3,00	0,86	3,86	3,86	0,00	3,86
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maitrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maitrise Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien ppal 1e cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 2ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent Spec ppal 1ere cl ecoles mat	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent Spéc. ppal 2e Clas Ecoles Mat	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Agent spec ppal 1ere cl ecoles mat	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Agent spec ppal 2e cl ecoles mat	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
Adjoint du patrimoine 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conserv ppal 1e cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conserv ppal 1° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	4,73	5,73	2,11	0,00	2,11
Adjoint d'animation	C	0,00	4,73	4,73	1,11	0,00	1,11
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Garde champetre Chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Garde-Champêtre Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		25,00	10,04	35,04	29,32	1,80	31,12

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	434	0,00	A	CDD
Ingénieur	A	TECH	473	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	CDD
Intervenant musique	C	OTR		0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SRDC		SFP	440,00
SIGERLY		FAD	150 572,01
SDMIS		SFP	71 695,00
SMIRIL		SFP	3 513,00
SYSEG		SFP	44 000,00
SMAGGA	01/01/2007	SFP	9 366,00
SIVU Gendarmerie	18/02/2016	FAD	12 493,52

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	8 161 000,00	3,32	9,71	0,00	792 433,00	3,32
TFPB	5 428 000,00	3,71	13,14	0,00	713 239,00	3,71
TFPNB	52 000,00	3,17	65,23	0,00	33 920,00	3,18
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	13 641 000,00	3,47			1 539 592,00	3,49

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2019

Présenté par Le Maire (1),

A Millery, le 28/03/2019

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Millery, le 28/03/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AZNAR Valérie	
BERARD Patrice	
BISHOP Maïa	
BOULIEU Anne Marie	
BRET VITTOZ Monique	
BROTTET Marc	
BROTTET Mathilde	
BUGNET Agnès	
BUGNET Jean Marc	
CASTELLANO Michel	
CHAPUS Josiane	
CHAUVIN Matthieu	
COULLIOUD Régine	
FERNANDEZ Chantal	
FIOT Francis	
GAUFRETEAU Philippe	
GAUQUELIN Françoise	
GERVAIS Annie	
GILLE Martial	
LEVEQUE Guillaume	
POTDEVIN Mado	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

REURE Christian	
ROGNARD Evelyne	
ROTHERA Céline	
SILINSKI Frédérique	
SOTTET Jean Dominique	
VITTET Pierre Olivier	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Millery, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.